

Initiatives ministérielles

La deuxième pétition a été lancée après la mort violente de M. Louis Ambas, dans ma circonscription. Les pétitionnaires proviennent surtout de ma circonscription.

Ils exhortent le Parlement à modifier la Loi sur les jeunes contrevenants afin que les jeunes accusés de meurtre soient automatiquement jugés par les tribunaux pour adultes et que, s'ils sont reconnus coupables, ils soient passibles des mêmes sentences que les adultes et leur identité ne soit pas cachée au public.

L'AIDE AU SUICIDE

M. Tom Wappel (Scarborough-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, ma dernière pétition est signée par des Canadiens d'un bout à l'autre du pays, mais surtout de la Colombie-Britannique.

Les pétitionnaires prient instamment le Parlement de faire en sorte que les dispositions actuelles du Code criminel du Canada interdisant l'aide au suicide soient appliquées avec fermeté et de n'apporter à la loi aucune modification qui sanctionnerait ou autoriserait l'aide ou l'encouragement au suicide, ou encore l'euthanasie active ou passive.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le Président: D'accord.

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LA LOI SUR LA COMMISSION DES TRAITÉS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

La Chambre reprend l'étude de la motion: Que le projet de loi C-107, Loi concernant l'établissement de la Commission des traités de la Colombie-Britannique, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Le Président: La députée d'Edmonton-Est a la parole, et il lui reste 17 minutes.

Mme Judy Bethel (Edmonton-Est, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour appuyer le projet de loi C-107, qui établit la Commission des traités de la Colombie-Britannique, et le processus mis au point pour la négociation des traités en Colombie-Britannique, processus qui comprend la consultation des tierces parties.

• (1520)

Le processus de négociation des traités a reçu passablement d'attention des membres du CCNT. Le fait que ces derniers réclament un processus de négociation plus ouvert et des exigences moins sévères en matière de confidentialité a vraiment stimulé l'intérêt des médias et a donné lieu à certaines critiques. Le gouvernement a réagi en éliminant les exigences en matière de confidentialité, ce qui a amélioré la capacité des membres du CCNT de consulter et de représenter leurs organisations de façon plus efficace.

Le ministre provincial des Affaires autochtones, l'honorable John Cashore, assiste à la plupart des réunions du CCNT, et le ministre fédéral a rencontré le CCNT à quatre reprises, assistant notamment à la plupart des réunions tenues jusqu'à maintenant en 1995. La députée de Vancouver-Est a accepté d'être la représentante personnelle du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien auprès du Comité consultatif pour la négociation des traités. Je voudrais saisir l'occasion de présenter aux députés quelques-uns des membres du comité.

Le principal membre du comité est M. Michael Hunter, représentant du conseil des pêches de la Colombie-Britannique. Il a acquis une expérience importante des affaires gouvernementales en tant que membre de l'équipe fédérale chargée de négocier le Traité Canada-États-Unis de 1985 sur le saumon du Pacifique. M. Hunter a déjà travaillé au ministère des Pêches et des Océans et il a siégé au conseil des pêches pendant neuf ans. Il a fait partie de nombreux comités consultatifs des pêches et a participé à des consultations commerciales internationales. Son organisation, qui regroupe les principales entreprises de transformation du poisson, tient surtout à s'assurer que le règlement des revendications territoriales ne créera pas plus de problèmes pour l'industrie de la pêche commerciale de la Colombie-Britannique.

M. Paddy Greene, originaire de Prince-Rupert, a été toute sa vie un pêcheur commercial de saumon. Il a également joué un rôle actif dans le processus consultatif de Pêches et Océans sur l'attribution du poisson et la gestion des pêcheries. M. Greene a été membre de la Commission Canada-États-Unis du saumon du Pacifique et il était récemment directeur de la coopérative des pêcheurs de Prince-Rupert. Il siège en tant que représentant du nord au Comité consultatif pour la négociation des traités et est président du comité des pêches. Il s'est intéressé de très près à la mise en oeuvre de la stratégie des pêches autochtones de Pêches et Océans et à la vente légale de produits de pêche autochtones.

M. Dennis Brown est représentant du United Fishermen and Allied Workers' Union. Il a gravi les échelons au sein de son syndicat, dans lequel il a servi à divers titres, notamment comme organisateur dans la région du fleuve Fraser, avant de devenir membre du comité exécutif. Il a travaillé efficacement à réduire les tensions entre les pêcheurs commerciaux et des nouveaux venus d'origine vietnamienne. La UFAWU réunit les pêcheurs et les travailleurs d'usine, et un bon nombre d'entre eux sont autochtones. Le syndicat s'inquiète beaucoup des éventuelles pertes d'emplois dans une industrie déjà réduite. Il peut citer en exemple les nombreux travailleurs d'usines autochtones et les pêcheurs commerciaux, pour la manière dont ils créent des em-